



ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LA PRÉVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES (AFPCN)

GROUPE DE TRAVAIL ALERTE ET VIGILANCE

Le 16 octobre 2009 de 9h30 à 12h30
ENGREF – Salle B212

ORDRE DU JOUR

1. Accueil (9h30)
2. Tour de table et attentes (9h45)
3. Objectifs du groupe de travail (10h00):
 - a. Elaborer un guide de bonnes pratiques pour la mise en place de systèmes de vigilance et d'alerte en aval de celui géré par l'Etat (vigilance hydro météorologique) pour servir les collectivités et les opérateurs, en étendant la réflexion au delà du seul risque hydrométéorologique. Depuis, des évènements ont permis de faire évoluer le système de vigilance et certains ont permis de tester sa pertinence, son efficacité (Tempête Klaus) et ses limites (crues éclair...).
 - b. Extension à d'autres risques que les risques hydro météorologiques ;
4. Extension de la réflexion sur la vigilance et l'alerte dans le cadre du Groupe de travail (11h00)
 - a. Qualité de l'information disponible et de sa dissémination pour l'alerte et la vigilance.
 - b. Peut-on développer une approche multi-alea de l'alerte et de la vigilance ?
 - c. Une organisation unique pour les phénomènes à cinétique lente et à cinétique rapide est elle pertinente ?
 - d. Quel est le ressenti des citoyens et des élus ?
5. Constitution du groupe et programme de travail (12h00)
6. Date et lieu de la prochaine réunion (12H30)